

Montréal, le 10 septembre 2015

**Par dépôt électronique (SDÉ)**

M<sup>e</sup> Dominique Neuman, LL.B.  
1535, rue Sherbrooke Ouest  
Rez-de-chaussée, local Kwavnick  
Montréal (Québec) H3G 1L7

**OBJET : Demande relative aux modifications de méthodes  
comptables découlant du passage aux principes comptables  
généralement reconnus des États-Unis (US GAAP)  
Dossier de la Régie R-3927-2015**

---

Cher confrère,

Veillez trouver ci-joint la demande de renseignements no 1 que la Régie adresse à Stratégies Énergétiques (SÉ) et à l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) dans le cadre du dossier cité en titre.

Conformément à la décision D-2015-109, les réponses à cette demande de renseignements devront être déposées au plus tard **le 17 septembre 2015 à 12 h.**

Veillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml

p.j.